

ANNEXE 10

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA BOUTIQUE

La BOUTIQUE est un lieu d'accueil, de vie, de calme, de respect et de tolérance.

Pour qu'elle puisse le rester, les Usagers et les intervenants ont établi ensemble des règles à respecter.

Chaque nouvel usager de notre Boutique prendra connaissance de ce règlement et s'engagera à le respecter devant un membre de l'équipe.

Le non respect d'une ou de plusieurs de ces règles entraînera une exclusion temporaire ou définitive de la Boutique que l'utilisateur s'engagera à respecter.

REGLEMENT

- 1-) Toute manifestation de violence verbale ou physique est proscrite.
Les menaces et le non respect des usagers vers les intervenants, entraînera automatiquement une décision d'exclusion.
- 2-) L'introduction d'armes (blanches ou à feu) est formellement interdite.
- 3-) Le trafic et la consommation de produits psychoactifs hors substitution prescrite sont strictement interdits dans les locaux de l'association et dans la rue.
- 4-) Les intervenants ne sont en aucun cas responsables de la perte ou du vol d'objets personnels appartenant aux usagers.
- 5-) L'association met à disposition des usagers 12 casiers.
L'attribution des casiers est strictement à charge des intervenants.
La clé des casiers doit être impérativement rendue aux intervenants.

- 6-) En aucun cas, les casiers ne doivent être un dépôt d'objets volés, d'armes et de produits stupéfiants ou d'alcool.
- 7-) Les intervenants peuvent à n'importe quel moment vérifier le contenu des casiers.
- 8-) Les casiers ne sont pas attribués à vie.
Les intervenants peuvent demander aux usagers de les libérer à n'importe quel moment, en laissant un délai d'une semaine pour permettre de trouver une alternative.
- 9-) Les usagers se doivent de laisser les douches et les toilettes dans un état convenable après les avoir utilisés.
- 10-) Les usagers sont responsables des machines à laver et à sécher pendant leur utilisation.
- 11-) L'Association prend en charge l'entretien des machines.

ANNEXE 11

AFFAIRE JEAN-DAMIEN

Jean-Damien vole à l'heure du déjeuner au Franprix d'à côté de la boutique, là où tout le monde va, les autres usagers, les intervenants de la boutique. Il y a altercation avec le gars de Franprix (vraisemblablement un vigile, ou d'après L. un livreur ?), Jean-Damien lui file un coup, le gars voit rouge et sort un couteau. J.D. part en courant et sonne fiévreusement à la boutique poursuivi par le gars au couteau. Les intervenants sortent et essaient de calmer le jeu. Un voisin (on ne saura pas qui) appelle la police. Entre temps le gars de Franprix est parti en disant qu'il portait plainte et J.D. s'est enfui par l'intérieur de la boutique sur les rails de chemin de fer. La police arrive, bloque la rue avec une voiture, cinq ou six policiers en tenue sont là, parlementent avec L. qui est ressorti sur le trottoir et essaie à tout prix d'éviter qu'ils rentrent dans la boutique, ce qui serait catastrophique pour les autres usagers habitués à considérer le lieu comme un endroit protégé, de la société en général mais aussi bien sûr plus spécifiquement de la police, une sorte de sanctuaire.

Interrogé sur le fait de savoir si on connaît J.D. (la police connaît son prénom), L. répond que l'accueil est anonyme, donc nous ne connaissons que le prénom (en réalité il y a eu tellement de démarches faites pour lui que le dossier social est bien fourni en renseignements nominatifs, ce dont la police se doute vraisemblablement).

L'affaire J.D. agace les autres usagers : "il nous grille, à cause de lui quand on va à Franprix, on est regardé de travers, comme des bêtes, oui comme des bêtes".

L'affaire J.D. est embarrassante pour la boutique. Il existe une association de quartier contre la boutique, qui s'est constituée au moment de son ouverture. Une affaire comme celle-ci peut relancer la machine. De plus il semble que J.D. n'était pas seul, mais qu'il y avait une voiture qui le suivait. "Il ne doit pas amener ses mauvais plans chez nous !". Il est décidé de l'exclure jusqu'à la fin du mois de la boutique et que son cas soit reconsidéré à ce moment là. En pratique, sorti de prison il y a un mois, il a semble-t-il une fiche de recherche et on ne sait pas très bien où il en sera. Il est sorti de prison il y a peu, il y a eu une petite fête à la boutique pour son retour. L. demande que ce soit un autre qui signifie la punition, parce qu'il connaît trop bien J.D. et risque de se faire "embobiner". Comme cela peut se produire dans une famille il y a un partage des rôles : celui qui dit la règle et celui qui comprend.



BUS METHADONE

ANNEXE 12

INCLUSION DES USAGERS

Accueil Lieu Fixe :

Médecins du Monde
62bis Ave Parmentier (3^{er} Etage)
75011 PARIS Tél 01 43 14 81 61 Fax 01 47 00 80 70
(du lundi au vendredi de 14h à 18h)

L'accueil se fait sans rendez-vous sur les plages horaires indiquées (se munir d'une photo d'identité)

AUCUNE DISTRIBUTION DE METHADONE SE FAIT AU LIEU FIXE

BUS : DISTRIBUTION DE LA METHADONE
TEL BUS : 06 15 45 46 71

Lieux de Passage et Horaires :

de 14h30 à 16h00 : Rue du Faubourg St Martin (en face du couvent des Récollets)
M° Gare de l'Est

Week end et jours fériés : Rue du Faubourg St Martin (entre château Landon et Gare de l'Est)
de 16h30 à 17h30 : 62 Bd Ney - 75018 PARIS
M° Porte de la Chapelle

de 18h00 à 19h30 : 61 Cours de Vincennes - 75020 PARIS
M° Porte de Vincennes ou Nation

LE BUS CIRCULE TOUS LES JOURS, Y COMPRIS WEEK END ET JOURS FERIES.

PAS D'INCLUSION DES USAGERS DANS LE BUS



BUS METHADONE

INCLUSION DES USAGERS

Accueil Lieu Fixe :

Médecins du Monde
62bis Ave Parmentier (3^{er} Etage)
75011 PARIS Tél 01 43 14 81 61 Fax 01 47 00 80 70
(du lundi au vendredi de 14h à 18h)

L'accueil se fait sans rendez-vous sur les plages horaires indiquées (se munir d'une photo d'identité)

AUCUNE DISTRIBUTION DE METHADONE SE FAIT AU LIEU FIXE

BUS : DISTRIBUTION DE LA METHADONE
TEL BUS : 06 15 45 46 71

Lieux de Passage et Horaires :

de 14h30 à 16h00 : Rue du Faubourg St Martin (en face du couvent des Récollets)
M° Gare de l'Est

Week end et jours fériés : Rue du Faubourg St Martin (entre château Landon et Gare de l'Est)
de 16h30 à 17h30 : 62 Bd Ney - 75018 PARIS
M° Porte de la Chapelle

de 18h00 à 19h30 : 61 Cours de Vincennes - 75020 PARIS
M° Porte de Vincennes ou Nation

LE BUS CIRCULE TOUS LES JOURS, Y COMPRIS WEEK END ET JOURS FERIES.

